

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 25 FÉVRIER 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 25 février 2025, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse  
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1  
Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3  
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4  
Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5  
Madame Carine Dubé, conseiller Siège numéro 6

Est absente : Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2

Les membres présents forment le quorum.

**1. Ouverture de la séance**

43-2025

La séance de la réunion extraordinaire du mardi 25 février 2025 est ouverte à 19h18 par Mme Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Mme Karine Trahan, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

44-2025

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Charette, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que le conseil accepte l'ordre du jour tel que présenté;

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Embauche – Journalier aux travaux publics
- 4.- Période de questions
- 5.- Clôture de la séance

**3. Embauche – Journalier aux travaux publics**

45-2025

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand a ouvert un poste de journalier aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que des personnes ont été rencontrées afin de combler ledit poste;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et le directeur des travaux publics recommande les services de Monsieur Yannick Lamarche ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyée par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le conseil municipal engage Monsieur Yannick Lamarche selon les conditions d'embauche établies par le conseil.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

4. **Période de questions**

5. **Clôture de la séance**

46-2025

L'ordre du jour étant épuisé Madame Carine Dubé propose, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu de clôturer la séance à 19h19.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Karine Trahan, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marilynne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

---

Mairesse